



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Aux membres du COSER
Par son président

Monsieur
Georges Pasquier
Président du SER
Case postale 899
Avenue de la Gare 40

1920 Martigny

Lausanne, le 15 décembre 2011

Avenir de l'appartenance de la SPV au SER

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du COSER,

Dans ses séances du 8 et du 15 décembre courant, le Comité cantonal de la SPV a établi un bilan du dernier Congrès du SER, tenu le 3 décembre dernier à Colombier; ainsi que de l'Assemblée des délégués qui l'a suivi, en deuxième partie de journée.

Plus largement, le Comité cantonal de la SPV a débattu de la politique syndicale, associative et financière du SER, telle qu'elle a pu lui apparaître ces derniers mois et dernières années.

Le Comité de la SPV constate notamment que :

- Le sentiment d'appartenance des adhérents au SER ne se développe pas, et peut-être même régresse, la fréquentation de ses AD, de ses deux derniers Congrès et des Assises romandes de l'Éducation en sont la preuve la plus visible ;
- La valeur ajoutée de l'appartenance au SER n'apparaît pas suffisante tant aux membres de la SPV qu'à ses instances dirigeantes ;
- Le positionnement du SER auprès des autorités scolaires en fait plus un accompagnateur des politiques de celles-ci qu'un partenaire véritablement critique. Concrètement, à aucune proposition ni décision de la CIIP, ou de la CDIP, le SER ne sait réellement opposer une expertise de terrain ;
- La stabilité financière du SER n'est pas assurée, malgré le fait qu'aient été acceptées récemment une augmentation de la cotisation des associations membres et la diminution de deux numéros du nombre de publications annuelles de L'Éducateur ;

Aujourd'hui et en conséquence, le Comité cantonal de la SPV pose l'hypothèse de son retrait du SER au 31 décembre 2013.



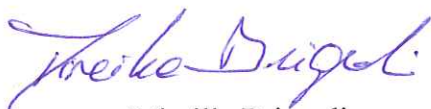
Il devrait mettre cette question en débat devant son Assemblée des délégués 2012, le 6 juin prochain.

Dans l'immédiat, et dans l'attente des décisions à venir, les membres de la SPV, comme son président, demeurent en charge tant dans les instances du SER qu'au sein des délégations de celui-ci dans les instances de la CIIP.

Conscient des conséquences pour le SER et pour la SPV qu'impliquerait un retrait de notre faîtière associative romande, assumant sa part de responsabilité dans cette très difficile situation, le Comité cantonal de la SPV reste ouvert à tout échange que vous jugeriez pertinent, dans l'intervalle qui sépare ce jour de son AD du 6 juin 2012.

Dans cette attente, le Comité cantonal de la SPV vous présente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ses meilleures salutations.

Yves Froidevaux
Secrétaire général



Mireille Brignoli



Noémie Prod'hom

Gregory Durand



Paolo Naclerio



Jean-Claude Sahli



Fabian Zadory



Jacques Daniélou